

ROUBAIX: Téléph. 34; Inter. 1190.

DIRECTRICE: Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURCOING: Téléph. 37

## La Russie des Tzars pendant la grande guerre

On discute beaucoup sur l'opportunité de nous rendre à Gênes avec les représentants de Léningrad. M. Poincaré nous a dit qu'il exigerait au préalable des garanties. C'est fort bien, mais il ne faut pas perdre de vue que les bolchevistes sont à gens rusés et qu'ils ont un souverain mépris pour les plus élémentaires principes de l'honneur international. C'est ainsi qu'ils se sont qualifiés eux-mêmes au Congrès pan-russe, tenu à Moscou ces jours derniers, et on conviendrait sans doute que, vis-à-vis de telles gens, les garanties doivent être autre chose que des promesses ou même une signature au bas d'un traité: nous ne sommes plus en présence de la Russie des Tzars.

Oh! elle n'était pas belle, la Russie des Tzars, j'en conviens; mais ses laideurs, ses horreurs, si vous le voulez, ne portaient préjudice qu'aux seuls Russes. Pour ce qui nous concerne, nous, plus spécialement, c'est-à-dire au point de vue des relations extérieures et du respect des engagements, le tsarisme, tout au moins celui de Nicolas II, était d'une loyauté scrupuleuse. C'est l'impression qui se dégage, avec un relief extraordinaire, des articles que notre ambassadeur à Pétersbourg pendant la guerre, M. Maurice Paléologue, a publiés dans la Revue des Deux-Mondes, et que la Maison Plon édite en un ouvrage dont le premier volume vient de paraître sous le titre de « La Russie des Tzars pendant la Grande Guerre ».

Je ne crois pas qu'on ait jamais écrit rien de plus sincère et de plus vrai, de plus pittoresque aussi et de plus poignant que ce journal où le porte-parole de la France à la Cour d'un de ses Alliés a noté ses impressions quotidiennes à l'époque la plus critique de l'étrange travail de ce monde sort à peine de l'antre d'un diplomate de carrière, et la guerre l'a trouvé dans une situation exceptionnellement favorisée pour tout voir, tout entendre et tout savoir. A-t-il besoin d'ajouter, pour ceux qui ne connaissent pas les œuvres antérieures de M. Paléologue, que l'histoire documentaire de son journal est doublée d'un mérite littéraire véritablement hors de pair? — Eh! bien, dans cette œuvre magistrale, tout ce qui m'a le plus frappé, ce sont ces tableaux, si impressionnants cependant, de l'âme russe aux divers échelons de la hiérarchie sociale; ce ne sont pas non plus les renseignements si précieux sur les négociations relatives à la question polonaise ou au concours roumain, ni ses vues prophétiques sur le rôle prochain de la Papauté et sur la non moins prochaine révolution russe, ni enfin les mille incidents de la vie officielle ou privée où défilent tant de personnages curieux à divers titres, les membres de la famille impériale, le sympathique ministre Nazouf, l'objet Tsoupinine, le défaitiste souverain de Witte, l'apocryphe Stourmet, et pour clore la série sur des visages plus doux, les « missionnaires français », le grandiloquent Tzialani et le jovial Albert Thomas. Non, ce qui me paraît devoir être avant tout l'attention des Français, c'est la fidélité du Tsar à l'Alliance, c'est son attention minutieuse à respecter, non seulement la lettre, mais l'esprit de l'Alliance, et cela au milieu d'intrigues et de pièges sans nombre, en dépit des pressions, quelquefois éhontées, et de cette déloyauté aux engagements consentis, si elle est l'œuvre d'un homme d'Etat, et non d'un empereur.

## UNE RÉUNION DU GROUPE DES RÉGIONS DÉVASTÉES

M. Reibel est entendu et des questions lui ont été posées.

Paris, 3 février. — Le groupe interparlementaire des régions dévastées s'est réuni, au Sénat, le vendredi 3 février, sous la présidence de M. Touron, vice-président, en remplacement de M. Hayer, indisposé.

Il a entendu M. Reibel, ministre des Régions libérées, sur un certain nombre de questions qui lui ont été posées et notamment sur les suivantes: « Crédit pour le règlement des dommages et des travaux de reconstruction, conformément au programme fixé par le précédent gouvernement; répartition de ces crédits à faire entre les départements pour les dommages mobiliers et pour les dommages immobiliers; examen plus rapide des dossiers par les Commissions cantonales; rôle des inspecteurs et des sous-inspecteurs créés pour la surveillance et le fonctionnement de ces Commissions; accords de Wiesbaden; reconstruction par coopérations; révision du coefficient de 0,25. »

Des explications très complètes ont été échangées entre le ministre et les membres du groupe sur toutes ces questions, et se sont terminées par l'examen approfondi du fonctionnement du Comité central et des Comités départementaux de préconciliation.

Il a été reconnu d'un commun accord que ces Comités devaient s'abstenir de toute pression sur le ministre, et faire en toute équité œuvre de conciliation entre lui et l'Etat. Enfin, il a été convenu que la solution des problèmes pendants serait poursuivie en collaboration entre le groupe interparlementaire et le ministre.

## LE COUT DE LA VIE

Le pain à 0 fr. 85 le kilo.

Blois, 2 février. — La boulangerie coopérative de Blois a décidé, pour lutter contre le vie chère, de diminuer encore le prix de son pain.

En conséquence, à partir de 5 heures, le pain de deux kilos sera vendu 1 fr. 70 et celui de un kilo 0 fr. 85, contre 0 fr. 90.

## Pour la Femme

La manifestation grandiose qui a groupé, à Lille, dimanche dernier, plusieurs milliers de pères de famille, réclamant le vote familial, donnant au père autant de voix qu'il compte d'enfants, a été unanimement approuvée.

Il est temps, en effet, que le vote de l'ouvrier qui assume les charges et les grands devoirs de la famille, pèse dans la balance autrement que le vote du célibataire qui mène une vie étroitement égoïste.

Cette loi du vote familial, réclamée de tous, présente pourtant une lacune: elle ne confère aucun droit à la femme.

Pendant l'horrible guerre, la femme s'est montrée ingénieuse, courageuse, ardente au travail, résistante à l'épreuve. Mère incomparable, femme dans toute l'acceptation du mot, elle s'est multipliée dans tous les domaines de l'activité humaine, elle a conduit la charrette, dirigé la maison d'affaires, soigné les blessés; partout elle s'est montrée à la hauteur de sa mission et a dépassé tous les espoirs qu'on avait fondés sur sa ténacité et son patriotisme.

Combien de veuves pleurent le mari qui ne reviendra plus? Combien de mères ont donné à la Patrie des fils qui eussent consolé leur vie et soulevé leur vieillesse? La veuve de guerre, la mère qui a élevé des fils morts au champ d'honneur n'aura-t-elle pas le droit de voter pour elle et pour ses enfants?

Assumant toutes les responsabilités du père de famille, n'en aura-t-elle pas les privilèges?

Est-elle moins apte à voter quand elle n'est pas moins apte à travailler, à diriger la maison, à élever des enfants, à former des hommes?

Une femme de cœur parcourt la France en ce moment, réclamant le vote de la femme. La grande française qui a entrepris cette croisade vient d'être décorée pour ses œuvres de guerre; elle a été, pour les réfugiés, un soutien incomparable, elle a consolé leur détresse, fortifié leur courage.

J'ai nommé Madame Brunschwing, dont le « Journal de Roubaix » a retracé hier la noble conduite pendant la guerre.

Madame Brunschwing priera du rôle social et du vote de la femme, lundi prochain, 6 février, dans la salle du Conservatoire, rue de Soubise, à Roubaix, à 15 heures précises, et dans la Salle d'audition de l'Ecole Nationale de Musique, à Tourcoing, le même jour, à 17 heures.

Nous irons entendre cette grande Française, qui ouvre des horizons nouveaux à la femme de demain.

Le Comité d'organisation de la conférence s'excuse de n'avoir pas eu le temps d'adresser de convocations personnelles et prie nos lecteurs et lectrices de vouloir bien considérer l'annonce des deux réunions par la voie de notre journal, comme une invitation. L'entrée sera libre.

## LA CONFÉRENCE DE GÈNES

Une réunion à l'Élysée.

Paris, 3 février. — M. Millerand a réuni, ce matin, à l'Élysée, en conférence, MM. Poincaré, Léon Bourgeois et Viviani.

Cette conférence, qui a duré environ deux heures, a été consacrée à l'examen d'un certain nombre de questions que soulevait la conférence de Gênes.

## L'ARMÉE DE DEMAIN

M. MAGINOT EXPOSE LE PROJET DE RECRUTEMENT à la Commission des Finances

Paris, 3 février. — La Commission des Finances de la Chambre a entendu, ce matin, M. Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, sur le projet de recrutement. Le ministre était accompagné du général de Castelnuovo, président de la commission de l'Armée.

Le ministre a déclaré que si l'application du projet doit augmenter les dépenses budgétaires de l'Armée, par rapport au budget de 1922, c'est en fait une situation d'efficacité inférieure aux conditions normales résultant de la loi de deux ans.

Les effets de base actuels sont, en effet, de 75.000 hommes, mais les effets budgétaires ne montrent que 60.000 militaires. Le ministre a fait observer que ces faits de choses ne peuvent se prolonger sans graves inconvénients. Il a fait remarquer que le budget de 1922 ne comportait aucun crédit pour assurer un appel éventuel des réservistes. Or le projet prévoit le retour aux réserves d'exercice. Bref, en comparant le budget de la guerre 1922 à ce qui sera par exemple celui de 1923, l'augmentation serait de 20 millions, sans tenir compte toutefois des allocations aux familles nombreuses qui prendront 20 millions. Par contre, en comparant les dépenses du nouveau régime, celles que nécessiterait l'application intégrale de la loi de deux ans, on arrive à une économie de 10 millions environ.

La discussion qui suivit l'exposé du ministre porta principalement sur le point de savoir s'il ne valait pas mieux, comme le demandait du reste les associations de pères de familles nombreuses, accorder de larges réductions du temps de caserne à leurs fils et faire l'économie de 213 millions.

M. Herriot a défendu avec chaleur cette thèse en se plaçant d'ailleurs, moins au point de vue budgétaire qu'au point de vue de l'encouragement à la natalité et de l'augmentation des forces de la nation.

La majorité de la commission a paru vivement impressionnée par son argumentation et bien que la commission de l'Armée se soit prononcée catégoriquement pour l'égalité absolue du service militaire, on prévoyait que l'avis de M. Calary de Lamazelle, sur lequel la commission statuera aujourd'hui, comporterait une suggestion dans ce sens.

## La répercussion financière du projet de loi sur le recrutement

Paris, 3 février. — La Commission des Finances a continué, aujourd'hui, l'examen des répercussions financières du projet de loi sur le recrutement de l'Armée. Elle a décidé d'inviter le Président du Conseil, le Ministre de la Guerre et le Ministre des Finances, à se faire entendre, à ce sujet, dans une réunion qui aura lieu, en commun, avec la Commission de l'Armée.

## Le Conclave

Un premier scrutin sans résultat

Rome, 3 février. — Le conclave vient d'inaugurer ses délibérations. Il ne reste plus dans la clôture du conclave que 400 personnes: les cardinaux, leurs conclavistes,



LE CARDINAL DE LAI

leurs domestiques, des infirmiers, des médecins, un chirurgien, un confesseur et tout le personnel de garde.

À 7 heures, le camerlingue s'est assuré que toutes les issues étaient fermées. Il y a plus qu'à attendre le résultat du vote.

Prison de papes depuis la chute du pape, pour quelques jours, devient la prison volontaire du Sacré-Collège s'enferme. Cinqante-trois vieillards décident du sort de la chrétienté ou, dans leurs cellules cloîtrées avec soin, ils n'ont plus conseil que de Dieu.

Quatre fois par jour, ils déposent leur bulletin de vote dans le calice qui sort d'une cathédrale. Et ainsi jusqu'à ce que l'un d'eux ait réuni les deux tiers des voix.

## 53 cardinaux sont présents

7 sont absents

Rome, 3 février. — 53 cardinaux sont entrés en conclave. Sept cardinaux sont absents, à savoir: NN. SS. Prisco, Herrera, Skrobinsky, Alcoverde, respectivement archevêques de Naples, Santiago, Olmutz et Rio de Janeiro, qui sont dans l'impossibilité de se rendre à Rome pour cause de maladie.

Les autres cardinaux présents sont: NN. SS. O'Connell, Bégin, Ducherthy, respectivement archevêques de Boston, Québec et Philadelphie, dont l'arrivée est attendue.

## Ce que sera l'élection

Quand le scrutin aura donné une majorité et que le cardinal de Saint-Espirit aura répondu au doyen du Sacré-Collège, le cardinal Y. Vannuelli, qui accepte son électeur et prend le nom de... on brûlera les bulletins sans paille humide et la « stumata » claire approuvera à l'univers la bonne nouvelle.

Le nouveau Pape sera habillé de blanc, il recevra sur son trône l'obédience des cardinaux qui lui baisseront le pied, puis la main, et, enfin, lui donneront le baiser de paix.

Les portes s'ouvriront toutes grandes et le nouveau vicar de Christ brulera d'un geste large, l'univers ou il compte plus de 235 millions de fidèles.

## L'opinion de M<sup>rs</sup> Duchesne

Rome, 3 février. — M<sup>rs</sup> Duchesne, qui était très entouré, hier soir, au Vatican, a exprimé l'opinion que le conclave durerait peu et que dimanche on pourrait avoir un Pape.

## Les premiers votes

Rome, 3 février. — Ce matin, à 7 heures, la messe basse du Sacré-Esprit a été célébrée par le cardinal Y. Vannuelli, qui a donné la communion aux autres cardinaux. Ensuite, le cardinal Laurenti, le plus jeune des « porporati », après avoir placé dans un sac de soie violette une boule portant le nom d'un cardinal, en a extrait six. Les trois premiers désignaient les cardinaux scrutateurs, les trois derniers les cardinaux infirmiers chargés d'aller recueillir dans les « cellae » ou appartements, le serment et le vote des cardinaux malades.

Vers 9 heures, les cardinaux se sont réunis dans la chapelle Sixtine pour voter.

On sait que les scrutins auront lieu à raison de 4 par jour, 2 le matin et 2 le soir.

Le cardinal Vannuelli, doyen, a voté le premier, non sans avoir prêté à genoux, devant l'autel, ce serment dont la traduction affaiblit la belle latinité: « Je prends à témoin le Christ qui me jugera, de choisir celui que Dieu désignera à mon jugement. »

Puis tous les autres ont fait de même, par ordre d'ancienneté, chacun prêtant serment et posant son bulletin plié en deux sur une patène, comme sur un plateau, d'où il le verse dans un vaste calice.

## Le premier scrutin

Un cardinal malade

On mande de Rome, 15 h. 30: Le cardinal Marini, atteint de la grippe, a dû s'absenter. Tous les autres cardinaux ont célébré la messe, ce matin, et se sont rendus dans la salle du conclave pour voter; le premier tour de scrutin n'a pas donné de résultat.

Depuis ce matin, la foule attend réné place Saint-Pierre, pour voir la fumée dont le conclave devait annoncer si l'élection avait eu lieu ou non.

Dans l'appartement du gouverneur s'étaient réunis de nombreux prélat.

À midi 20, de la cheminée qui est sur la chapelle Sixtine, est sorti un jet de fumée qui a duré presque une minute.

Cette fumée étant de couleur blanchâtre, la foule a cru que l'élection avait eu lieu.

Tout le monde est accouru vers la Basilique. Bientôt on apprit qu'il ne s'agissait que d'une fausse alerte, et la foule s'est dispersée lentement.

## UNE DEMANDE D'INTERPELLATION

Paris, 3 février. — M. Boutteille, député de l'Oise, vient de déposer une demande d'interpellation sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour réprimer les assassinats de soldats français en Haute-Silésie.

La date de la discussion de cette interpellation sera fixée, d'accord avec le Gouvernement, qui s'engage à répondre dans le délai d'une semaine.

## L'Education physique et l'Académie de Médecine

En s'attaquant au problème de la réduction du nombre des élèves dans chaque classe, l'Académie de Médecine touche à la principale difficulté à résoudre. Elle donne d'ailleurs toute l'ampleur désirable au débat en accompagnant son premier vote d'un second relatif à l'élimination des incapables, puis d'un troisième relatif à la création de classes d'arrivés.

Donc, il y a trop d'élèves dans les classes. C'est un fait certain. Un professeur, quelles que soient sa bonne volonté, ses connaissances, ses qualités de pédagogue, ne saurait raisonnablement enseigner plus de trente élèves. Ce chiffre de 30 est celui auquel s'arrête la docte Assemblée, dans le projet du rapporteur tout au moins; et les Académiciens savent bien que, pour faire figure de réformateur, il ne faut point enlever dangereusement les exigences. Le chiffre est, à cause de cela, encore trop élevé; il faut reculer leur leçon à 20 élèves, c'est-à-dire occuper tout le temps disponible d'une classe pendant deux heures. Ce chiffre de 20 élèves au soir au matin est quasi impossible. Le résultat sera que les leçons, ayant peu de chances d'être répétées, continueront à avoir peu de chances d'être apprises et les devoirs seront fautes s'ils ne sont pas corrigés.

Est-il souhaitable d'exclure d'une classe tous ceux qui n'en profitent que peu ou point? J'entends bien que l'Académie n'élimine en principe que les incapables. Mais qui dira qu'elle n'élime pas aussi les indisciplinés? Les parents en acceptent difficilement l'idée et le professeur ne jugeant que sur une matière déterminée semble peu apte à porter ce redoutable et définitif jugement.

Voilà longtemps que la question se pose et elle n'est point résolue. L'Académie de Médecine a été l'opinion extrême d'après laquelle il était juste qu'un maître démissionnât les 99 médiateurs d'une classe, pour s'occuper presque exclusivement du centième élève que des capacités momentanément plus faibles à décaler classent provisoirement au premier rang. Je suis de ceux-là qui ne peuvent pas se débarrasser de cette exagération. Et pourtant que dire de l'insuffisance extrême qui fut jeté brusquement et sans aménité à la tête de ce théoricien trop catégorique: « Si je mets mon fils au lycée ou au collège, c'est pour qu'il passe le bachelot! »

Voilà, le grand coupable! C'est ce bacheloriat ridicule qui ouvrant toutes grandes, semble-t-il, les portes de la vie, reste le but suprême de notre éducation. Ce n'est pas notre esprit bourgeois qui oserait s'en libérer!

Pourtant le bachelot n'est rien et l'éducation reste tout. Qui osera le dire? Et parce que le courage manque à nos modernes pédagogues, nos fils, capables de jongler avec des problèmes trigonométriques d'une utilité incalculable pour la vie, sont incapables de cuber le volume d'un arbre, d'un tas de cailloux, ou à comprendre comment leur banquier calcule l'intérêt de leurs dépôts!

Éliminer les incapables, c'est une théorie. Celle qui serait préférable à mon sens, ce serait de s'occuper d'apprendre aux enfants des choses d'une utilité pratique reconnue. Ce serait surtout de réformer les méthodes d'enseignement et de faire appel au jugement plus qu'à la mémoire.

Mais ceci est justement le dernier vœu dont aura à discuter l'Académie de Médecine, et qui prouve bien la valeur de cette Assemblée qui aura au moins le mérite d'avoir parlé avec sagacité et autorité d'une question dont chacun attend impatientement la solution. Grâce lui soient rendus!

Docteur Henri DIFFRE.

## Le Chancelier promet une enquête

Repondant à la démarche de l'ambassadeur de France, le chancelier Wirth a promis d'ouvrir une enquête immédiatement sur les graves incidents de Gleiwitz.

La question se pose, en effet, tout autrement que la presse allemande essaie de le faire croire à ses lecteurs. Certes, la Haute-Silésie est encore soumise à l'autorité de la commission interalliée, mais il s'agit là d'une attaque exécutée par une force régulière, bien organisée et faisant partie de l'Orghesch.

On sait de quelle façon insuffisante le désarmement et la dissolution de l'Orghesch ont été réalisés et les excès commis par une troupe en ordre muie de mitrailleuses et de grenades, engage entièrement la responsabilité du gouvernement allemand.

C'est d'ailleurs pour ces motifs que la presse allemande essaie maintenant de représenter les agresseurs comme une troupe de civils inoffensifs et publie même des récits où les morts et les blessés français sont en quelque sorte passés sous silence.

## Le Chancelier promet une enquête

Paris, 3 février. — On mande de Berlin au « Journal »: L'ambassadeur de France, M. Charles Laurent, a remis, hier après-midi, au chancelier, une note du gouvernement français protestant contre l'agression dont a été victime un bataillon français à Petersdorf.

Cette note rend le gouvernement impérial responsable, exige pleine et entière satisfaction, une enquête approfondie de la part des autorités allemandes, la punition des coupables et enfin une indemnité appropriée pour les victimes.

Le gouvernement français ajoute dans cette note, qu'il se réserve le droit d'intervenir plus énergiquement si les résultats de l'enquête allemande et les sanctions adoptées par le gouvernement impérial ne lui donnent pas entière satisfaction.

La presse berlinoise, qui ignore encore tout de cette démarche, se contente d'affirmer que le gouvernement allemand ne saurait être rendu responsable de ce qui s'est passé en Haute-Silésie.

## Le Chancelier promet une enquête

Repondant à la démarche de l'ambassadeur de France, le chancelier Wirth a promis d'ouvrir une enquête immédiatement sur les graves incidents de Gleiwitz.

La question se pose, en effet, tout autrement que la presse allemande essaie de le faire croire à ses lecteurs. Certes, la Haute-Silésie est encore soumise à l'autorité de la commission interalliée, mais il s'agit là d'une attaque exécutée par une force régulière, bien organisée et faisant partie de l'Orghesch.

On sait de quelle façon insuffisante le désarmement et la dissolution de l'Orghesch ont été réalisés et les excès commis par une troupe en ordre muie de mitrailleuses et de grenades, engage entièrement la responsabilité du gouvernement allemand.

C'est d'ailleurs pour ces motifs que la presse allemande essaie maintenant de représenter les agresseurs comme une troupe de civils inoffensifs et publie même des récits où les morts et les blessés français sont en quelque sorte passés sous silence.

## Le Chancelier promet une enquête

Repondant à la démarche de l'ambassadeur de France, le chancelier Wirth a promis d'ouvrir une enquête immédiatement sur les graves incidents de Gleiwitz.

La question se pose, en effet, tout autrement que la presse allemande essaie de le faire croire à ses lecteurs. Certes, la Haute-Silésie est encore soumise à l'autorité de la commission interalliée, mais il s'agit là d'une attaque exécutée par une force régulière, bien organisée et faisant partie de l'Orghesch.

On sait de quelle façon insuffisante le désarmement et la dissolution de l'Orghesch ont été réalisés et les excès commis par une troupe en ordre muie de mitrailleuses et de grenades, engage entièrement la responsabilité du gouvernement allemand.

C'est d'ailleurs pour ces motifs que la presse allemande essaie maintenant de représenter les agresseurs comme une troupe de civils inoffensifs et publie même des récits où les morts et les blessés français sont en quelque sorte passés sous silence.

## Le Chancelier promet une enquête

Repondant à la démarche de l'ambassadeur de France, le chancelier Wirth a promis d'ouvrir une enquête immédiatement sur les graves incidents de Gleiwitz.

La question se pose, en effet, tout autrement que la presse allemande essaie de le faire croire à ses lecteurs. Certes, la Haute-Silésie est encore soumise à l'autorité de la commission interalliée, mais il s'agit là d'une attaque exécutée par une force régulière, bien organisée et faisant partie de l'Orghesch.

On sait de quelle façon insuffisante le désarmement et la dissolution de l'Orghesch ont été réalisés et les excès commis par une troupe en ordre muie de mitrailleuses et de grenades, engage entièrement la responsabilité du gouvernement allemand.

C'est d'ailleurs pour ces motifs que la presse allemande essaie maintenant de représenter les agresseurs comme une troupe de civils inoffensifs et publie même des récits où les morts et les blessés français sont en quelque sorte passés sous silence.

## Le Chancelier promet une enquête

Repondant à la démarche de l'ambassadeur de France, le chancelier Wirth a promis d'ouvrir une enquête immédiatement sur les graves incidents de Gleiwitz.

La question se pose, en effet, tout autrement que la presse allemande essaie de le faire croire à ses lecteurs. Certes, la Haute-Silésie est encore soumise à l'autorité de la commission interalliée, mais il s'agit là d'une attaque exécutée par une force régulière, bien organisée et faisant partie de l'Orghesch.

On sait de quelle façon insuffisante le désarmement et la dissolution de l'Orghesch ont été réalisés et les excès commis par une troupe en ordre muie de mitrailleuses et de grenades, engage entièrement la responsabilité du gouvernement allemand.

C'est d'ailleurs pour ces motifs que la presse allemande essaie maintenant de représenter les agresseurs comme une troupe de civils inoffensifs et publie même des récits où les morts et les blessés français sont en quelque sorte passés sous silence.

## Le Chancelier promet une enquête

Repondant à la démarche de l'ambassadeur de France, le chancelier Wirth a promis d'ouvrir une enquête immédiatement sur les graves incidents de Gleiwitz.

La question se pose, en effet, tout autrement que la presse allemande essaie de le faire croire à ses lecteurs. Certes, la Haute-Silésie est encore soumise à l'autorité de la commission interalliée, mais il s'agit là d'une attaque exécutée par une force régulière, bien organisée et faisant partie de l'Orghesch.

On sait de quelle façon insuffisante le désarmement et la dissolution de l'Orghesch ont été réalisés et les excès commis par une troupe en ordre muie de mitrailleuses et de grenades, engage entièrement la responsabilité du gouvernement allemand.

C'est d'ailleurs pour ces motifs que la presse allemande essaie maintenant de représenter les agresseurs comme une troupe de civils inoffensifs et publie même des récits où les morts et les blessés français sont en quelque sorte passés sous silence.

## Le Chancelier promet une enquête

Repondant à la démarche de l'ambassadeur de France, le chancelier Wirth a promis d'ouvrir une enquête immédiatement sur les graves incidents de Gleiwitz.

La question se pose, en effet, tout autrement que la presse allemande essaie de le faire croire à ses lecteurs. Certes, la Haute-Silésie est encore soumise à l'autorité de la commission interalliée, mais il s'agit là d'une attaque exécutée par une force régulière, bien organisée et faisant partie de l'Orghesch.

On sait de quelle façon insuffisante le désarmement et la dissolution de l'Orghesch ont été réalisés et les excès commis par une troupe en ordre muie de mitrailleuses et de grenades, engage entièrement la responsabilité du gouvernement allemand.

C'est d'ailleurs pour ces motifs que la presse allemande essaie maintenant de représenter les agresseurs comme une troupe de civils inoffensifs et publie même des récits où les morts et les blessés français sont en quelque sorte passés sous silence.

## Le Chancelier promet une enquête

Repondant à la démarche de l'ambassadeur de France, le chancelier Wirth a promis d'ouvrir une enquête immédiatement sur les graves incidents de Gleiwitz.

La question se pose, en effet, tout autrement que la presse allemande essaie de le faire croire à ses lecteurs. Certes, la Haute-Silésie est encore soumise à l'autorité de la commission interalliée, mais il s'agit là d'une attaque exécutée par une force régulière, bien organisée et faisant partie de l'Orghesch.

On sait de quelle façon insuffisante le désarmement et la dissolution de l'Orghesch ont été réalisés et les excès commis par une troupe en ordre muie de mitrailleuses et de grenades, engage entièrement la responsabilité du gouvernement allemand.

C'est d'ailleurs pour ces motifs que la presse allemande essaie maintenant de représenter les agresseurs comme une troupe de civils inoffensifs et publie même des récits où les morts et les blessés français sont en quelque sorte passés sous silence.

## Le Chancelier promet une enquête

Repondant à la démarche de l'ambassadeur de France, le chancelier Wirth a promis d'ouvrir une enquête immédiatement sur les graves incidents de Gleiwitz.

La question se pose, en effet, tout autrement que la presse allemande essaie de le faire croire à ses lecteurs. Certes, la Haute-Silésie est encore soumise à l'autorité de la commission interalliée, mais il s'agit là d'une attaque exécutée par une force régulière, bien organisée et faisant partie de l'Orghesch.

On sait de quelle façon insuffisante le désarmement et la dissolution de l'Orghesch ont été réalisés et les excès commis par une troupe en ordre muie de mitrailleuses et de grenades, engage entièrement la responsabilité du gouvernement allemand.

C'est d'ailleurs pour ces motifs que la presse allemande essaie maintenant de représenter les agresseurs comme une troupe de civils inoffensifs et publie même des récits où les morts et les blessés français sont en quelque sorte passés sous silence.

## Le Chancelier promet une enquête

Repondant à la démarche de l'ambassadeur de France, le chancelier Wirth a promis d'ouvrir une enquête immédiatement sur les graves incidents de Gleiwitz.

La question se pose, en effet, tout autrement que la presse allemande essaie de le faire croire à ses lecteurs. Certes, la Haute-Silésie est encore soumise à l'autorité de la commission interalliée, mais il s'agit là d'une attaque exécutée par une force régulière, bien organisée et faisant partie de l'Orghesch.

On sait de quelle façon insuffisante le désarmement et la dissolution de l'Orghesch ont été réalisés et les excès commis par une troupe en ordre muie de mitrailleuses et de grenades, engage entièrement la responsabilité du gouvernement allemand.

C'est d'ailleurs pour ces motifs que la presse allemande essaie maintenant de représenter les agresseurs comme une troupe de civils inoffensifs et publie même des récits où les morts et les blessés français sont en quelque sorte passés sous silence.

## A LA CHAMBRE

### ON CONTINUE A DISCUTER LE BUDGET DES DÉPENSES RECOUVRABLES

MM. Crespel, René Lefebvre, Meunier, François Lefebvre, Macarez, Bosquette rendent hommage au précédent ministre des Régions libérées, M. Loucheur, et présentent diverses observations. — Violentes critiques de M. Inghels. — Intervention de MM. Lugol et Reibel. — La suite renvoyée à mardi

Paris, 3 février. — La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Raoul Péret.

La Chambre adopte sans débat, le projet de loi tendant à fixer pour la nouvelle période de cinq ans, les taux des contributions sur le fonds de garantie des exploitants non patentés en matière d'accidents du travail.

M. FILLARD de Versaille. — A qui appartient-il?

M. Inghels. — A M. Salmon.

Les gros industriels ont été payés à un coefficient élevé, les petits industriels ne reçoivent rien, si ce n'est des commandes pour voir parce qu'ils ont ramassé du bois pour se chauffer. (Exclamations.)

M. Inghels poursuit la lecture de son dossier. Il émette des réserves sur des sommes importantes ont été payées indûment.

M. Reibel proteste.

M. FILLARD de Versaille. — Il n'est pas possible de laisser dire que nos concitoyens sinistrés sont des voleurs!

M. Inghels. — La corporation des gros industriels paie sans compter des milliards dans la caisse de l'Etat, tandis que les petits sinistrés restent dans le besoin. La grande ploutocratie a passé par là. Les mercantis, avec tout leur attirail de dissolution, de vénalité, de monopoles, se sont abattus sur nos régions.

M. FILLARD de Versaille. — Au lieu de semer la haine vous feriez mieux de nous aider. (Applaudissements.)

M. Inghels. — Je ne comprends pas comme vous la dérive des régions sinistrées.

Les députés du centre et de l'extrême-gauche commencent à s'agiter et à échanger des propos un peu vifs.

M. FILLARD de Versaille. — Si les faits que vous avez avancés sont exacts, les pouvoirs publics seraient justiciables des tribunaux.

M. Inghels. — Pourquoi avez-vous rejeté la commission d'enquête?

M. L. Dauder. — C'est vous qui avez rejeté celle que vous demandiez pour la Banque industrielle de Chine. (Rires.)

M. Inghels reprend sa lecture où les mots scandales, gaspillage, corruption, dilapidation, viennent constamment.

Le député du Nord proteste notamment que des milliards ont été dépensés inutilement en achats de matériaux qui pourrissent maintenant dans les stocks et notamment des instruments agricoles qui ne pouvant servir, de dizaines de milliers de kilomètres de tuyaux, des masses de vitriers, etc.

M. Reibel demande à interrompre.

M. FILLARD de Versaille. — M. Loucheur, remembrez-vous que nous sommes devant une Assemblée nationale, si violente que je me vois obligé de vous demander des précisions et des faits. Je vous prie d'arrêter la discussion que vos paroles auront à étranger. Songez à ce que les paroles ont de dangereux. Songez à ce que les paroles ont de dangereux. Songez à ce que les paroles ont de dangereux. Songez à ce que les paroles ont de dangereux.

M. Inghels. — Je ne puis donc que me féliciter de vous trouver d'accord avec nous pour condamner la régie directe par l'Etat. (Rires à droite et au centre.)

## LES DÉPENSES RECOUVRABLES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des dépenses recouvrables.

M. CRESPEL.

La parole est à M. Crespel dans la discussion générale.

M. Crespel. — L'année qui vient de se terminer a été bonne pour les régions, même dans les pays qui ont été dévastés. La situation est améliorée et nous devons féliciter ceux qui ont travaillé à la tête des régions dévastées pour leur travail qu'ils ont accompli. C'est une dette de justice que j'acquiesce avec plaisir. La route est tracée, il n'y a plus qu'à la suivre et je ne doute pas que M. le Ministre, que vous vous y employez de votre mieux. (Applaudissements.)

M. CRESPEL.

Comme l'ordre du jour appelle la suite de la discussion et comme il s'agit de résultats partiellement obtenus, M. Inghels proteste, mais il est interrompu par un grand nombre de ses collègues.

M. CRESPEL.

M. Crespel applique ensuite à faire ressortir les besoins financiers des communes et démontre qu'il leur sera très difficile d'emprunter sans grever leur budget d'un nombre considérable de centimes additionnels.

Il demande la simplification des formalités à accomplir pour les sinistrés pour obtenir le paiement de leurs dommages et l'établissement rapide des certificats provisoires qui permettront aux sinistrés d'emprunter plus facilement pour payer les entrepreneurs. Il critique le fonctionnement des commissions de préconciliation et proteste contre l'insuffisance générale des fonds affectés aux régions libérées qui n'ont pas la préparation nécessaire pour mener à bien la tâche qui leur est confiée.

M. CRESPEL.

Les sinistrés ne veulent pas que leurs créances soient complètement renouées d'une façon arbitraire par des services qui ne connaissent rien à leurs besoins. (Applaudissements.)

## LES DÉPENSES RECOUVRABLES

M. René Lefebvre (Nord) appuie ses observations de M. Crespel quant à l'emploi de la main-d'œuvre allemande dans les régions libérées. Les chômeurs français protestent déjà contre l'emploi de la main-d'œuvre allemande et à toutes les raisons qu'ils invoquent, ils ont le droit d'ajouter toutes les raisons de sentiment qui nous interviennent de faire venir des ouvriers allemands dans ces régions. (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

M. Meunier, député des Ardennes, constate également que la situation est meilleure dans les régions libérées. Il fait connaître à M. Reibel, comme le précédent orateur, le vif plaisir qu'il éprouve à voir un grand nombre de sinistrés qui n'est pas capable de rendre les services qu'on leur en a fait attendre. Il demande la suppression immédiate des stations-magasins qui ne servent plus à rien et proteste contre le gaspillage de ces stations et des comptoirs d'achat.

L'orateur cite plusieurs cas